

ment ayant cessé, l'antique Église de Québec put assumer sans appréhension la dignité de Métropole à laquelle elle avait droit depuis le 12 janvier 1819.

*

* *

La seconde Bulle d'érection en métropole, en date du 12 juillet 1844, créant définitivement la province ecclésiastique de Québec, avec Montréal, Kingston et Toronto, comme évêchés suffragants, mettait le dernier fleuron à la couronne de l'Église-mère de la presque totalité des églises de l'Amérique du nord, et ajoutait un rayon de gloire au nom du grand Laval qui l'avait fondée.

Quand le futur Directeur de la *Semaine Religieuse* invitera le futur Archiviste de l'Archevêché à commémorer le centième anniversaire de la seconde Bulle d'érection de la métropole de Québec, il trouvera dans les correspondances échangées avec Rome à ce sujet, et dans le compte-rendu de l'imposition du pallium, ample matière à intéresser ceux qui aiment les vieux souvenirs.

L. LINDSAY, ptre

LITURGIE ET DISCIPLINE

LES NOUVELLES PRÉFACES

Un vénérable prêtre du diocèse de Rimouski nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

La Semaine religieuse nous donnait, il y a quelque temps, le texte de la préface approuvée pour les messes de Requiem et dont la partie spéciale commence ainsi : "*In quo nobis spes beatæ resurrectionis effulsit : ut quos contristat certa moriendi conditio, eosdem consoletur futuræ immortalitatis promissio... et dissoluta terrestres hujus incolatus domo, etc.*"

Or voici les variantes que je relève dans le texte ajouté au Missel pro defunctis, édition Mame : "*In quo nobis spem beatæ resur-*